

TARIFS HEBERGEMENT PERMANENT

A compter du 1^{er} juillet 2026

Le prix de journée est composé du tarif **hébergement** et du tarif **forfait autonomie**.

RESIDENT ENTRÉ AVANT LE 01/07/2025

(Hors moins de 60 ans)

Profil résident	Hébergement	Participation forfaitaire autonomie	Tarif facturé par jour	A la charge du résident par mois de 30 jours
Entrée avant le 01/09/2024 ou revenus annuels * < 21 000 €	68.49 €	5.91 €	74.40 €	2 232.00 €
Entrée depuis le 01/09/2024 <u>et</u> revenus annuels * > 21 000 €	75.34 €	5.91 €	81.25 €	2 437.50 €

*revenus annuels = revenu brut global

RESIDENT ENTRÉ DU 01/07/2025 AU 30/06/2026

Profil résident	Hébergement	Participation forfaitaire autonomie	Tarif facturé par jour	A la charge du résident par mois de 30 jours
revenus annuels * < 21 000 €	68.49 €	6.16 €	74.65 €	2 239.50 €
revenus annuels * > 21 000 €	75.34 € *	6.16 €	81.5 €*	2 445.00 €*

*revenus annuels = revenu brut global

RESIDENT ENTRÉ depuis le 01/07/2026

Profil résident	Hébergement	Participation forfaitaire autonomie	Tarif facturé par jour	A la charge du résident par mois de 30 jours
Bénéficiaire de l'ASH	68.49 €	6.16 €	74.65 €	2 239.50 €
Non Bénéficiaire de l'ASH	75.34 €	6.16 €	81.5 €	2 445.00 €

**Les tarifs hébergement sont fixés par arrêté du Conseil Départemental du Finistère.
La participation forfaitaire à l'autonomie est fixé par décret.**

PARTICULARITES TARIFAIRES

Dépôt de garantie : 2 054.70 € sauf si bénéficiaire ASH (encaissé à l'admission).

La réservation et la libération de chambre sont facturés au tarif hébergement avec une décote de 20€/jour.

Pour les absences :

Pour convenance personnelle	Pour hospitalisation
Tarif Hébergement pendant les 3 premiers jours puis déduction d'un forfait de 22.50 € (dans la limite de 45 jours)	Tarif Hébergement pendant les 3 premiers jours puis déduction du forfait hospitalier en vigueur .

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Prestations extérieures : pédicures, coiffeurs, esthéticienne...
- Télévision/Communication : chaque chambre est équipée d'une ligne téléphonique et TV mais aucun matériel n'est fourni. Si le résident souhaite leur installation, il pourra ainsi choisir ses opérateurs. Il devra en supporter les coûts d'installation et d'abonnement.
- Renouvellement clé

Les tarifs sont fixés par arrêté du Conseil Départemental du Finistère.

TARIFS HEBERGEMENT TEMPORAIRE

A compter du 1^{er} juillet 2026

Le prix de journée est composé du tarif **hébergement** et du tarif **dépendance**.

Ressources mensuelles	Hébergement			Dépendance	Tarif facturé par jour
	Tarif journalier	Participation du Conseil Départemental	A la charge du résident		
Ressources < 1 200 €	68.49 €	36.50 €	30.00 €	5.85 €	35.85 €
1 200 € < Ressources < 1 800 €		28.50 €	38.00 €		43.85 €
Ressources > 1 800 €		0.00 €	68.49 €		74.34 €

Les personnes qui n'ont pas leur domicile d'origine dans le Finistère se verront facturer le tarif journalier.

PARTICULARITES TARIFAIRES

La réservation et la libération de chambre sont facturés au tarif hébergement avec une décote de 20€/jour.

Pour les absences :

Absence Imprévue	Pour hospitalisation
Tarif de réservation fixé à 50% de la participation forfaitaire + ticket modérateur	Tarif Hébergement pendant les 3 premiers jours puis déduction du forfait hospitalier en vigueur

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Prestations extérieures : pédicures, coiffeurs, esthéticienne...
- Télévision/Communication : chaque chambre est équipée d'une ligne téléphonique et TV mais aucun matériel n'est fourni. Si le résident souhaite leur installation, il pourra ainsi choisir ses opérateurs. Il devra en supporter les coûts d'installation et d'abonnement.
- Renouvellement clé

Les tarifs sont fixés par arrêté du Conseil Départemental du Finistère.

ANNEXE N°1

TARIFS ACCUEIL DE JOUR

A compter du 1^{er} juillet 2026

Le prix de journée est composé du tarif **hébergement** et du tarif **dépendance**.

Ressources mensuelles	Hébergement			Dépendance	
	Tarif journalier	Participation du Conseil Départemental	A la charge du résident	GIR	Tarif Journalier
Ressources < 1 200 €	40.74 €	17.56 €	22.00 €	1-2	27.67 €
2 200 € < Ressources < 1 800 €		13.56 €	26.00 €	3-4	17.59 €
Ressources > 1 800 €		0.00 €	40.74 €	5-6	7.45 €

Les personnes qui n'ont pas leur domicile d'origine dans le Finistère perçoivent l'APA du Conseil Départemental à domicile. La **totalité du tarif dépendance** leur est facturée ainsi que la **totalité du tarif hébergement**.

PARTICULARITES TARIFAIRES

La journée d'essai est facturée sous déduction d'un forfait transport de 13,18 €.

Pour les personnes âgées de moins de 60 ans (séjour accordé sur dérogation du Conseil Départemental) : le prix de journée est fixé à 58.34 € (dont un tarif Dépendance de 17.60 €).

Pour les absences :

Imprévu (délai de prévenance - minimum 7 jours), hors hospitalisations
Facturation de 50 % du tarif Hébergement + ticket modérateur (tarif Dépendance GIR 5-6) dès le 1er jour d'absence

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Prestations extérieures : pédicures, coiffeurs, esthéticienne...

Les tarifs sont fixés par arrêté du Conseil Départemental du Finistère.